



## EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 5 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois le 5 octobre à 14h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Rennes 2d allée Jacques Frimot, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT.

Etaient présents : Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DEMOLDER, Teddy REGNIER, Rémi PITRE, Georges DUMAS, Christian SORIEUX, Yann SOULABAILLE, Régis GEORGET, André LAITU, Jean RONSIN, Jean-Claude BELINE

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Mesdames Emmanuelle ROUSSET, Marie-Edith MACE Messieurs Patrick HERVIOU, Guillaume PERRIN, Marcel LE MOAL,

Pouvoir :

- de Monsieur Patrick HERVIOU à Monsieur Joseph BOIVENT

Assistaient également : Mesdames Ségolène NEYRET - Le GORGEU payeuse Départementale, Mylène DUVAL du SIEFT, Monsieur Antoine DECONCHY, et Mme Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Rémi PITRE

**Nombre de Membres du Comité présents : 11**

**Nombre de Membres du Comité votants : 12**

Date de la convocation : le 28 septembre 2023

**N°23\_10-14 Chaire Eaux et Territoires : suite à donner**

## Comité syndical du 05 octobre 2023

### N°23\_10-14 Chaire Eaux et Territoires : suite à donner

#### Rapport,

Monsieur le Président du SMG-Eau 35 propose de collaborer au projet de Chaire Eaux et Territoires soutenu par la CEBR et la SPL Eau du Bassin Rennais et créé par la fondation de l'université de Rennes.

Cette chaire de recherche « Eaux et Territoires » fonctionne sur un principe de mécénat afin de permettre le financement des actions de recherche en lien avec les préoccupations des syndicats d'eau potable.

Cette chaire est en cours de renouvellement et le SMG-Eau35 a été approché pour y participer.

Il propose aux membres du comité syndical de fixer les conditions de participation du SMG-Eau 35

Considérant l'intérêt pour les syndicats d'eau potable de travailler avec les chercheurs dans les domaines touchant à leurs compétences : qualité de l'eau, changement climatique, gestion quantitative

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

**1°) APPROUVER** la participation du SMG-Eau35 à la Chaire Eaux et Territoires pour une durée de 3 ans

**2°) FIXER** la participation maximale du SMG-Eau35 à 30 000 €/an,

**2°) AUTORISER** le président à tous les documents nécessaires à la participation du SMG-Eau35 à la Chaire Eaux et Territoires

**3°) DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au budget de l'année 2024

**Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés**

Fait à Rennes, le 5 octobre 2023

Le Président,

JBOIVENT

Joseph BOIVENT

